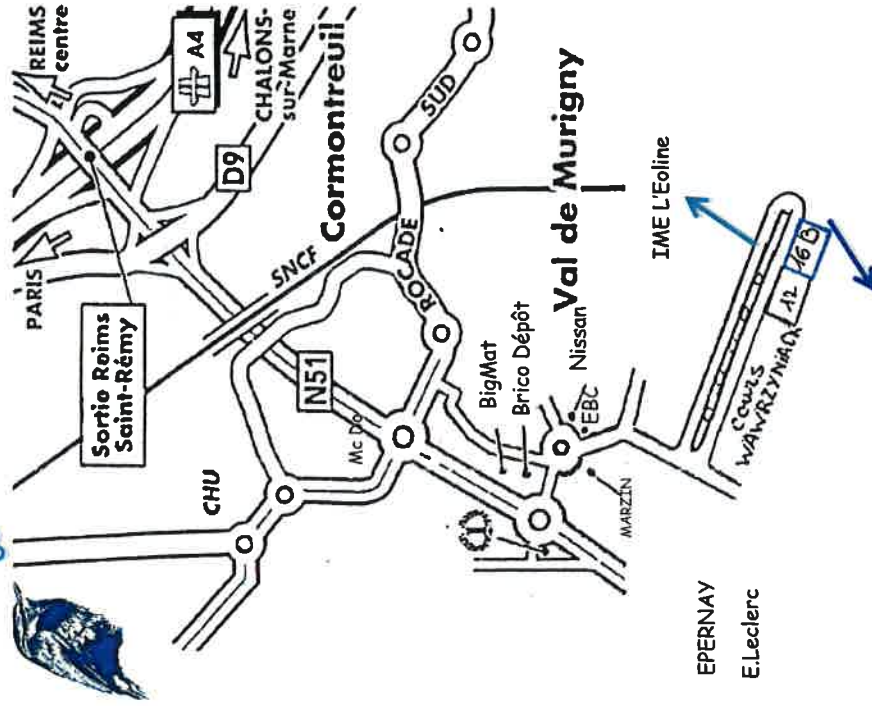


Pour nous trouver



Instytut Médico-Educatif La Sittelle
16 Bis, cours Wawrzyniak - 51100 REIMS
Tél : 03 26 85 41 86 - Fax : 03 26 85 05 81
Courriel : secretariat@ime-lasittelle.fr



I.M.E LA SITTELE

INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF



LIVRET D'ACCUEIL



Les Papillons Blancs de la Région de Reims

1 rue de la République - 51100 Reims
Boite Postale 16 - 51100 Reims
Courriel : secretariat@papillons-blancs.org
Site : www.papillons-blancs.org

Informations utiles

Association des Papillons Blancs de la Région de Reims

6 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS

Tél. : 03 26 06 57 05

Site : <http://www.papillonsblancs-reims.org>

Maison Départementale des Personnes Handicapées

50 Avenue du Général Patton

51100 CHALONS EN CHAMPAGNE

Tél. : 03 26 21 57 70

Numéro National contre la maltraitance des personnes âgées ou maltraitées : **39 77**

Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger : **119**



Ce livret d'accueil a été finalisé en avril 2013.

Il a été approuvé le _____ par le Conseil de la Vie Sociale puis le _____ par le Conseil d'administration.

Bienvenue à la Sittelle



La direction et l'ensemble du personnel vous invitent à découvrir l'IME, ce livret d'accueil sera votre guide.

L'équipe reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.



Directeur du Pôle Enfance
Directeur-adjoint
Chef de service

Médical - Psychologique
et Paramédical

Services Généraux

Psychiatre
Infirmière
Psychomotricienne
Orthophoniste

ENTRETIEN des LOCAUX

Agent technique Supérieur
Ouvrier Qualifié

Administratif

Secrétaire Administrative
Assistante Administrative

AGENTS de SERVICE

Ouvriers qualifiés
Agents de Service Intérieur

Social

Assistante Sociale
Assistante Sociale de
L'Association des P. B. de Reims

Je m'appelle

Je suis né(e) le



Ma
photo

Je suis accueill(i)e sur le groupe :

Mon
logo

Encadrement

Educatif

Educateurs Spécialisés - Moniteurs Educateurs - Aides Médico-Psychologiques

SECTION I.M.P de 6 à 14 ans



Groupe
« Minipouss »



Groupe
« Acrobates »



Groupe
« Muchachos »



Groupe
« Aventuriers »



Groupe
« Mandarins »

SECTION I.M.Pro de 14 à 20 ans et plus



Groupe « Moussaillons »



Groupe « Paladins »



Groupe « Apprentis »

Section « Autisme » de 6 à 20 ans et plus



Groupe « Oasis »

| Services | Sport | Scolaire | Ateliers |
|----------|------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|
| | Professeur d'EPS | Institutrice de l'Education Nationale | Educateurs Techniques Spécialisés |

L'Institut Médico-Educatif La Sittelle

est géré par l'association Les Papillons Blancs de la Région de Reims, association de parents bénévoles.



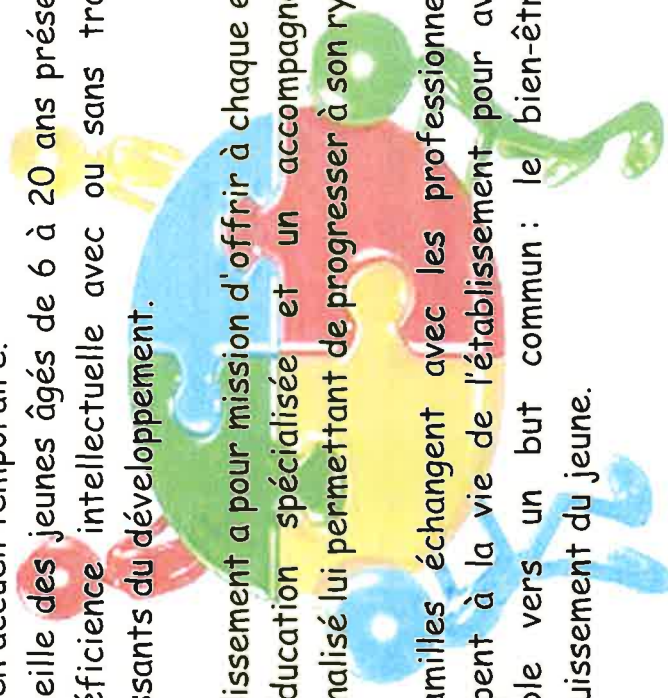
Il est situé dans le quartier du Val de Murigny à Reims.

L'établissement dispose d'un agrément de 77 places dont 2 en accueil temporaire.

Il accueille des jeunes âgés de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles envahissants du développement.

L'établissement a pour mission d'offrir à chaque enfant une éducation spécialisée et un accompagnement personnalisé lui permettant de progresser à son rythme.

Les familles échangent avec les professionnels et participent à la vie de l'établissement pour avancer ensemble vers un but commun : le bien-être et l'épanouissement du jeune.



Mon projet
personnalisé
guide mon
accompagnement



Comme tous mes camarades, j'ai un projet personnalisé.

Pour le faire, il faut recueillir les observations, les évaluations de mes compétences et de mes difficultés et en fonction de mes besoins définir les activités les plus adaptées.

Mon projet personnalisé est un document sur lequel sont écrits mes objectifs et ce qui va être fait pour m'aider à les réaliser.

Il est signé par ma famille ou mon représentant légal, par moi si je suis majeur, le coordinateur de projet et la direction de l'IME

Au moins une fois dans l'année, ma famille rencontre les professionnels pour exprimer ses attentes et parler de mon projet personnalisé.

Le coordinateur de projet s'assure de la mise en œuvre et du suivi de mon projet tout au long de l'année

La loi c'est la loi !

Convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

Loi 2002-2 du 2 janvier 2002
Rénovant l'action sociale et médico-sociale. Met en avant les droits des usagers.

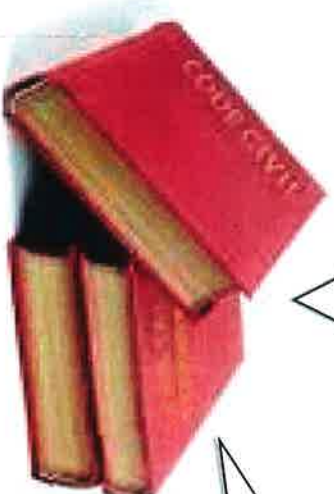
Décret de la loi de 1989 annexe XXIV
Concernant l'accueil et l'accompagnement des enfants et adolescents déficients intellectuels ou inadaptés.

Loi 2005-102 du 11 février 2005
Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Circulaire du 8 mars 2005
Politique de prise en charge des personnes artistes ou atteintes de troubles envahissants du développement.

Loi 2007-308 du 5 mars 2007
Réformant la protection juridique des majeurs.

Loi 2007-293 du 5 mars 2007
Réformant la protection de l'enfance.



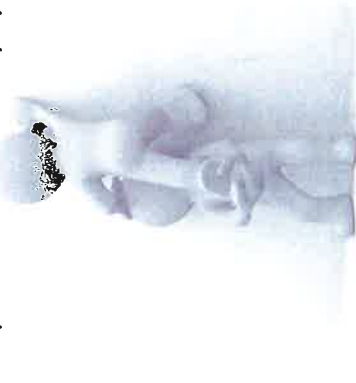
Mon projet personnalisé est construit autour d'une action éducative, pédagogique et thérapeutique.

Les objectifs éducatifs visent principalement les apprentissages de la vie quotidienne, le développement de mon autonomie et de ma personnalité.



Les objectifs pédagogiques me permettent de faire les apprentissages scolaires, professionnels et sportifs.

Les objectifs thérapeutiques prennent en compte les aspects médicaux, paramédicaux et psychologiques.



Comme tous les autres enfants, j'ai des droits.

Je suis un citoyen à part entière et mes droits doivent être respectés. Le projet d'établissement de l'IME le rappelle à toutes les personnes intervenant à mes côtés.

Comme chacun, j'ai droit :

- Au respect de ma dignité
- A une prise en charge et à un accompagnement personnalisé
- d'être acteur de ma vie



Présentation des secteurs

L'Institut Médico-Pédagogique m'accueille de 6 à 14 ans sur différents groupes d'âge. Chacun favorise mes premiers apprentissages, m'aide à gagner en autonomie et m'accompagne dans le respect des règles de vie collective.



L'Institut Médico-Professionnel m'accueille de 14 à 20 ans et plus. Il me permet de progresser dans l'autonomie de la vie quotidienne et de consolider mes capacités relationnelles et sociales. C'est au cours de cette période que je découvre le monde du travail tant par les ateliers de l'IME que par le biais de stages à l'extérieur.

Suivant mon projet, je poursuis ma scolarité au sein de l'unité d'enseignement de l'établissement, la Sittelloise, ou à l'extérieur.

A La Sittelle, j'ai droit à l'information tel que le prévoit la loi.

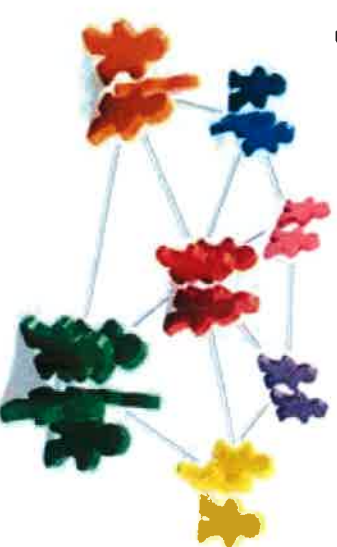
Toute information me concernant me sera transmise ainsi qu'à mon représentant légal.

Ma famille peut participer à la vie de l'IME notamment grâce au Conseil de la Vie Sociale.

Il est composé de représentants élus (des parents, des professionnels et des jeunes), de l'association des Papillons Blancs et d'invités.

Il s'intéresse au fonctionnement de l'IME et fait des propositions afin d'améliorer la qualité de vie dans l'établissement.

Le compte-rendu des réunions est affiché dans l'IME et une copie est envoyée à chaque famille et représentant légal.





Communication avec les professionnels

Il est important pour mon accompagnement que ma famille et les professionnels de l'IME échangent régulièrement.

Pour cela, différents moyens sont à la disposition de ma famille pour communiquer avec mes éducateurs :

- le cahier de liaison ;
- le téléphone ;
- le courriel, (chaque groupe dispose d'une adresse) ;
- les réunions de parents, les rencontres ponctuelles.))



Si je suis absent, ma famille doit prévenir le secrétariat de l'IME au 03 26 85 41 86.

Selon les demandes de ma famille, plusieurs personnes sont disponibles :

- les secrétaires : pour la vie courante de l'IME ;
- l'assistante sociale : pour des questions sociales ou un soutien administratif. Elle est soumise au secret professionnel ;
- le chef de service et la direction : pour des demandes spécifiques ;
- les administrateurs délégués de l'association des Papillons Blancs de la Région de Reims.

Ce travail permettra de définir mon orientation et ma vie d'adulte.

(Etablissement et Service d'Aide par le Travail, Foyer d'Hébergement, Foyer de Jour, Foyer de Vie, Foyer d'Accueil Médicalisé)

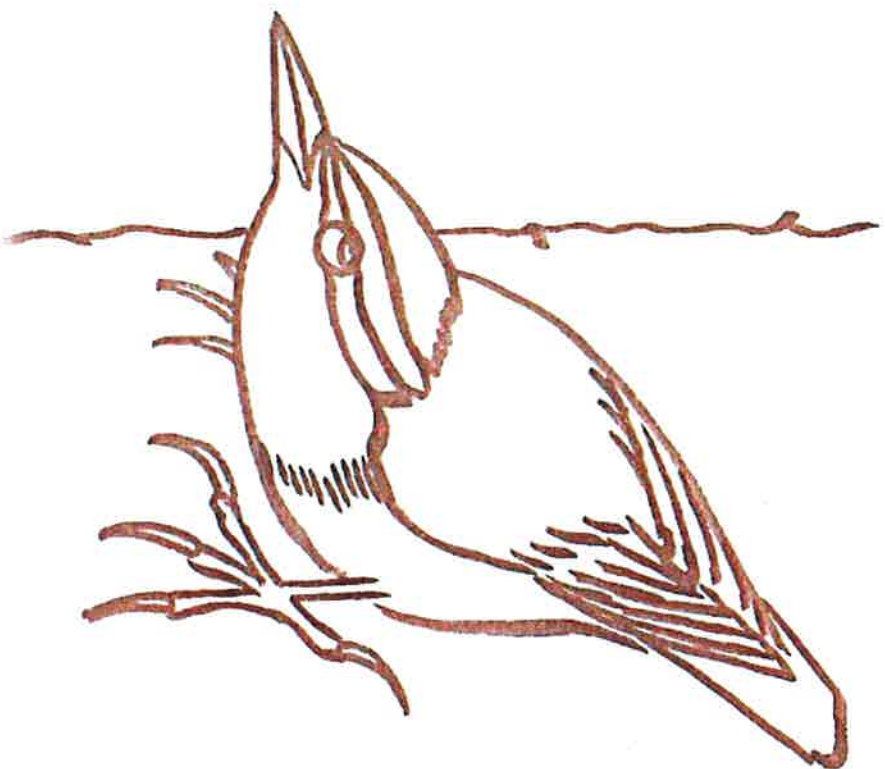


La section Autisme accueille 15 enfants, adolescents et majeurs âgés de 6 à 20 ans et plus. Ces jeunes présentent des troubles autistiques et/ou des Troubles Envahissants du Développement (TED).

La section fonctionne selon des principes éducatifs individualisés et de développement personnel propre à l'autisme.



Je colorie



A partir de 18 ans



Je serai majeur et je signerai seul mes documents ou la personne mandatée par le juge des tutelles pourra m'aider (un curateur) ou le faire pour moi (un tuteur).

Pour mes 20 ans, je serai orienté pour être admis dans une structure d'accueil pour adultes : Foyer de Jour, Foyer de Vie, Foyer d'Accueil Médicalisé, Etablissement et Service d'Aide par le Travail...

S'il n'y a pas de place disponible, je pourrai être maintenu à l'**IME** au titre de l'amendement Creton en faisant la demande à la Maison Départementale de la Personne Handicapée et au Conseil Général.

J'aurai droit à des prestations sociales : l'Allocation Adulte Handicapé et /ou la Prestation de Compensation du Handicap...



Le suivi médical



Le médecin psychiatre et la psychologue me rencontrent avec mes parents pour mon entrée dans l'établissement et de manière régulière ou ponctuelle tout au long de mon parcours dans l'IME.

La psychomotricienne et l'orthophoniste me proposent un éventuel suivi après une observation individuelle.

L'infirmière veille à mon bien être et a un rôle préventif en matière d'éducation et de santé.

Chaque année, comme mes camarades, je passe une visite médicale avec un médecin généraliste.

Le médecin et l'infirmière sont soumis au secret médical, le reste de l'équipe à la discrétion professionnelle.



Ma
journée à
l'IME

L'IME est ouvert du lundi au vendredi de 9 à 16 heures, 204 jours par an.

Je viens tous les jours ou seulement à temps partiel si je bénéficie d'un autre accompagnement (école, Hôpital de jour...)

Selon mes possibilités, je viens en bus, avec mes parents ou en taxi.

A mon arrivée, je suis accueilli(e) par les éducateurs sur mon groupe.

Le midi, je mange avec les autres jeunes. Mon repas est adapté à mon régime alimentaire.



Les activités

En plus des activités qui se déroulent sur mon groupe, je peux participer à différentes activités :

- **bien être** : balnéothérapie, esthétique, salle jeux d'eau, expression corporelle...
- **culturelles** : cinéma, médiathèque, sorties ludiques ...
- **expression** : arts plastiques, danse, musique ...
- **sportives** : escalade, marche, piscine, vélo...
- **thérapeutiques** : Équithérapie, Snoezelen...

Mon projet personnalisé guidera le choix de mes activités.

Je ferai la fête à différentes occasions et parfois ma famille sera invitée.

Des séjours de courtes durées avec d'autres jeunes pourront m'être proposés.

